

VOTRE SERVICE RETRAITE VOUS ACCOMPAGNE...

Au 1^{er} janvier 2024, les outils CNRACL évoluent
suite à la réforme des retraites.

Votre CDG s'adapte et vous propose
une nouvelle prestation retraite.

1

La plateforme PEP'S n'a plus de secret pour vous

Vous savez compléter le
dossier et transmettre les
justificatifs

**Vous envoyez directement
le dossier de liquidation à
la CNRACL**

2

Contrôle des dossiers

Vous appelez le dossier sur
Pep's

Vous le complétez et
téléversez toutes les
pièces nécessaires

Vous l'envoyez au CDG
pour contrôle

**Votre gestionnaire retraite
envoie le dossier à la
CNRACL**

compris dans la
cotisation

3

Le CDG s'occupe de tout !

Vous complétez la fiche
de saisine du service
retraite

**Votre gestionnaire retraite
traite le dossier pour vous
de A à Z**

50 euros/ dossier de
pension normale

80 euros/ dossier de
pension d'invalidité



VOS GESTIONNAIRES RETRAITE DU CENTRE DE GESTION :

Mélanie BRUNET et Delphine BERTHON

02.54.34.12.28

retraite@cdg36.fr